



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI130004237

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Mulhouse.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention offre l'enseignement normalement attendu en Histoire, avec bien entendu les quatre périodes traditionnelles (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), et une attention portée aux spécificités propres au contexte local (histoire religieuse en pays concordataire, histoire industrielle liée à l'identité de la ville et de son université, et volonté d'éviter les doublons avec l'Université de Strasbourg). Deux parcours ont été définis, après le premier semestre de la première année (L1), avec une possibilité pour l'étudiant de revenir sur son choix après le deuxième semestre. L'un adjoint de l'histoire du droit en vue des concours administratifs (*Carrières administratives*), l'autre de la géographie en vue des concours de l'enseignement secondaire, mais aussi des métiers du patrimoine et du journalisme (*Métiers de l'enseignement, recherche et patrimoine*). Ce second parcours permet aussi aux étudiants souhaitant préparer le professorat des écoles de rejoindre une troisième année dite « pluri-enseignement primaire », qui semble logiquement commune à diverses mentions. Une importance tout à fait notable est donnée à une langue vivante et à l'utilisation des ressources documentaires électroniques, ainsi qu'à des exercices écrits et oraux nombreux et formateurs y compris au travail en équipe, qui est valorisé. Le débouché logique reste un master, quelle que soit sa finalité (recherche, enseignement, professionnel), en fonction d'un pré-projet professionnel élaboré en cours de scolarité avec les enseignants, et en particulier avec un enseignant-référent.



Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Les choix faits par l'équipe pédagogique assurent une formation tout à fait solide en Histoire avec une couverture du champ de la discipline aussi bonne que possible, et dans les disciplines qui y sont associées. S'y ajoutent une insistance sur les ressources électroniques et sur les langues vivantes dans les cours et dans le domaine périscolaire (ciné-club « historique » par exemple), ainsi qu'une grande attention aux méthodes d'expression écrite et orale, travail collectif compris, avec une progressivité étudiée et des exercices que l'on rencontre rarement (« colles » façons classes « prépa », au second semestre de la première année), correspondant à un suivi attentif des étudiants.

La réussite des étudiants est favorisée par une bonne information au long du parcours, une progressivité de l'orientation en première année, et surtout un encadrement soigneux, entre enseignants référents, tutorat, appui sur les associations étudiantes, et exercices formateurs déjà évoqués. Au-delà des efforts globaux faisant partie de la politique générale de l'université, un effort particulier est fait en direction des étudiants non-voyants. Des stages sont proposés à tous les étudiants, mais ne sont pas obligatoires. On pourra aussi regretter que la réorientation, même interne entre parcours, ne semble plus possible après la fin de la L1.

Une licence d'*Histoire* n'a pas *a priori* de finalité professionnelle directe. Celle-ci passe par des masters bien repérés, bien balisés pour les étudiants, surtout à Mulhouse et à Strasbourg, du fait d'une complémentarité voulue entre les deux universités : enseignement, archivistique, patrimoines et musées, etc. Les voies y menant sont éclairées par une aide systématique à la définition d'un projet professionnel par l'étudiant. Toutefois, la connaissance du devenir professionnel des étudiants semble plus intuitive que statistique, mais pour plus de précisions, il faut sans doute renvoyer aux principales formations de master envisagées. Malheureusement, l'absence de formation continue, d'apprentissage ou d'alternance est à peu près la norme dans la discipline.

L'équipe pédagogique est très organisée, stable, sans doute peu diversifiée du point de vue des disciplines (un maître de conférences et un ingénieur d'études, géographes, sont les seuls à ne pas relever de l'Histoire), mais cette lacune est largement compensée par des liens formalisés avec d'autres départements et des services communs de l'Université, impliqués dans la formation, ainsi que par l'existence d'une équipe stable de vacataires. Les évaluations des enseignements par les étudiants, ainsi que des recommandations antérieures ont bien été prises en compte (« colles », tutorat, stage). On peut aussi saluer la réactivité face aux changements des conditions administratives, avec en particulier les projets nés d'un tout récent rapprochement avec la faculté de Sciences économiques, sociales et juridiques (et de la future licence d'*Administration publique*). La promotion du diplôme à l'extérieur pourrait être plus dynamique, mais correspond à ce qui est attendu en règle générale, même si elle va parfois au-delà avec par exemple des témoignages d'anciens étudiants sur le site Internet du département. Il est regrettable que beaucoup d'informations utiles se trouvent dans la fiche d'autoévaluation et pas dans le dossier principal.

● Points forts :

- Solidité globale de la formation, réalisme des débouchés envisagés et adéquation des enseignements dans un souci d'insertion professionnelle.
- Suivi des étudiants et multiplication des exercices formateurs, individuels et collectifs, plus diversifiés que dans la plupart des formations comparables (« colles »).
- Capacité d'adaptation aux conditions géographiques (histoire des entreprises) et administratives (mise à profit du récent rapprochement avec le *Droit*), liens avec d'autres disciplines (ingénierie de l'information, droit, sciences politiques) pour renforcer la formation et créer à l'avenir de nouvelles filières.
- Capacité à appuyer l'enseignement sur des activités parallèles à l'enseignement proprement dit : association étudiante spécifique ou ciné-club historique avec projets de projections en version originale pour renforcer la formation en langues vivantes.
- Efforts particuliers pour les étudiants non-voyants (documents systématiquement transcrits en braille, travail sur cartes de géographie en relief).



- Points faibles :
 - Faiblesse des passerelles entre parcours.
 - Manque d'indicateurs, en particulier sur ce que deviennent les diplômés. On notera cependant une bonne connaissance de la formation antérieure des étudiants (baccalauréats) et des difficultés à surmonter quand elle n'a pas assuré l'acquisition de « pré-requis » indispensables.

Recommandations pour l'établissement

Une apparente standardisation des documents déposés ne permet pas à cette mention de se mettre particulièrement en valeur. Ainsi, le dossier semblerait impliquer une équipe pédagogique réduite à sa plus simple expression, alors que la fiche d'autoévaluation, qui n'a apparemment pas servi à améliorer ledit dossier, montre que cette équipe est en réalité très bien pensée et très articulée, et permet de reconstituer un fonctionnement quasiment exemplaire. Par ailleurs, le suivi de la population étudiante et son impact sur le pilotage sont très sous-estimés, alors même que les données concrètes existent et sont communiquées. De même, il est dit qu'il n'y a pas d'intervenants extérieurs, et que ce serait « non pertinent » pour la discipline, alors qu'outre les enseignants du secondaire, qui dans une formation menant pour une part à leur métier sont aussi des intervenants « professionnels », il est fait appel à la directrice des archives de la ville, et d'une certaine façon aux maîtres de stage : cela pourrait certes être développé, et manque de précisions pour le dernier point, mais écrire qu'il n'y a rien, ou que c'est sans objet, peut sembler discutable.

On ne peut que soutenir les propositions de l'équipe pédagogiques, au niveau de l'ensemble de l'Université : tutorat à rendre strictement obligatoire au dessous d'un certain seuil de résultats au premier semestre de L1, ou « année zéro » pour des étudiants auxquels leurs études antérieures n'ont pas apporté les pré-requis absolument nécessaires.

Un conseil de perfectionnement serait imaginable même hors de toute professionnalisation explicite, d'autant plus qu'il y a une sérieuse et solide prise en compte de la réalité des débouchés professionnels.

La possibilité d'une passerelle entre parcours en L2, quitte à demander un effort particulier aux étudiants qui l'emprunteraient, serait sans doute une bonne chose.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		140	98	100	126
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		83	89	55	51
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3		74	69	61	40
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante		6,43 %	20,41%	17 %	NR
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante		6,76 %	2,9 %	0 %	15 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)		42,86%	40,82%	39 %	NR
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		14,29%	11,22%	12 %	NR
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)		28,89%	28,95%	25,40%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)		5,45 %	0,83 %	0 %	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire		43,94%	41,94%	34,62%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			452 ou 480	468 ou 524	408 ou 426 ou 480
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			44 %	53 %	50 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			12	12	12
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			57 %	85 %	87 %
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			NR	NR	NR



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Sciences humaines et sociales
Mention
Histoire
Spécialité

Numéro d'habilitation : S3LI130004237

Réponses aux recommandations faites à l'établissement

Le département d'Histoire remercie les évaluateurs de l'appréciation portée sur la licence. Il est sensible à la reconnaissance de la solidité de la formation qu'il propose, de la qualité de l'encadrement, de l'organisation et du fonctionnement « quasi exemplaire » de l'équipe pédagogique qui s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de développement.

De la même façon le département d'Histoire poursuit sa réflexion sur les critiques formulées et les recommandations du rapport.

Possibilité de réorientation après le L1

A propos de la demande d'une possibilité de ré-orientation après le L1, et de passerelles de parcours, le département pense que le suivi individuel de l'étudiant par le professeur-référent permet d'accompagner une réorientation après le S3 voire même le S4. Celle-ci restera, cependant, difficile à réussir du fait de l'importance quantitative des savoirs non acquis durant les semestres de L1. Une telle réorientation tardive devrait donc rester exceptionnelle. En revanche, les passerelles entre les différents parcours proposés par le département, permettant d'en changer en cours de L2, sont facilement envisageables et, bien encadrées, peuvent permettre la réussite de l'étudiant. Le département compte donc trouver une solution pour les rendre possibles au cas par cas.

Connaissance approximative du devenir des étudiants

L'objectif du département est de constituer, avec l'aide de l'association des étudiants d'Histoire, Hérodote, un fichier des anciens étudiants pour mieux suivre le devenir professionnel des étudiants titulaires de la licence ou du master. Le recours aux étudiants est motivé par une volonté de les associer plus étroitement à leur devenir et à la dimension réduite de l'équipe de titulaires.

Utilité d'un conseil de perfectionnement

Le département accueille favorablement la suggestion d'un conseil de perfectionnement. L'insertion de ses enseignants dans le tissu associatif et les contacts permanents avec les DRAC, les Missions Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire, par exemple, peuvent permettre de mettre en place rapidement ce Conseil de perfectionnement.

Absence de formation continue

Les évaluateurs déplorent, à juste titre, l'absence de licence d'histoire en formation continue « qui est malheureusement la norme dans la discipline ». Le département d'histoire ouvrira dès le dernier semestre de l'année 2012 une Licence d'Histoire en formation continue.

Etudiants en situation de handicap

Les évaluateurs mettent en avant le travail accompli en direction des étudiants non-voyants. Le département, en collaboration avec la Mission Handicap de l'université et le CEVU, mène également une politique active de suivi des étudiants souffrant d'autres déficiences, pour leur permettre de travailler en toute sérénité.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Alain BRILLARD

